

National-Foot 1 / Paiement des émoluments des joueurs Missile FC comme Akanda

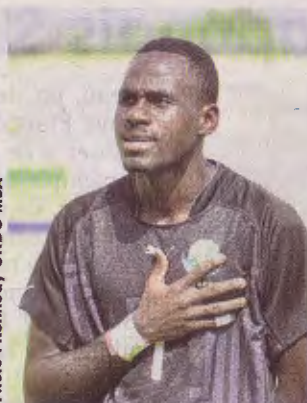
F-K-O.M

Libreville/Gabon

Quatre joueurs cadres du club militaire ont saisi, en juillet dernier, l'Inspection du travail de la province de l'Estuaire par l'entremise de l'Association nationale des footballeurs professionnels du Gabon (ANFPG), pour réclamer plusieurs mois d'impayés de salaires de la part de leur club employeur.

VENDREDI dernier, au rond-point de la Démocratie, la sortie de l'Association nationale des footballeurs professionnels du Gabon (ANFPG), suite à la grève lancée il y a trois semaines par les joueurs d'Akanda FC, qui réclamaient à leur employeur 11 mois de salaires impayés, a permis de mettre au grand jour cette situation qui concerne bien d'autres clubs.

Ainsi, l'équipe militaire accuserait elle aussi plusieurs mois d'arriérés de salaires non payés à certains de ses employés, alors que la nouvelle saison pourrait débuter le 5 novembre prochain, si on



Les joueurs comme Ghislain Gnassa Chongo et ...



...Christian Nze Ondo ont saisi l'Inspection du travail.

s'en tient au calendrier dernièrement publié par la Ligue nationale de football professionnel (Linafp). Si les responsables de l'ANFPG reconnaissent les efforts fournis par les clubs tels que l'AS Mangasport, l'AS Pélican et le CF Mounana qui, malgré quelques retards, arrivent à payer leurs joueurs, le reste des équipes d'élite (D1 et D2) sont des mauvais élèves. Parce qu'ils ne payent pas convenablement leurs athlètes, « les réduisant ainsi à la mendicité », comme l'a regretté le coordonnateur général adjoint de l'ANFPG, Judave Mboumba I kangaka.

Classé sixième au dernier National-Foot 1, Missile FC est dans la même situation qu'Akanda FC. A en croire les révélations de l'ANFPG, le club militaire doit plusieurs millions de francs à certains de ses cadres. Ce qui a amené les joueurs concernés à porter plainte à l'inspection du travail par l'entremise de l'ANFPG, afin de rentrer dans leurs droits. Car, du côté de la direction de Missile FC, on ne semble pas prêter une oreille attentive aux plaintes des intéressés, celles-ci n'ayant jamais connu de suite, d'autant que ces arriérés de salaires concernent les

saisons 2014-2015 et 2015-2016.

CALVAIRE • Philippe Eboude Ebongue (attaquant) figure au nombre des joueurs concernés par ces arriérés de salaires, et qui « ont le courage de dénoncer le calvaire qu'ils vivent depuis les deux dernières saisons. » Selon l'ANFPG, Missile doit une somme de 12,5 millions à Eboude Ebongue. « Les autres joueurs qui, auparavant, nous avaient saisis, nous ont soudainement demandé d'arrêter leurs procédures du côté de l'Inspection du travail. Ils ont sûrement eu des menaces de la part de leur di-

rection », soupçonne Mboumba I kangaka.

Moussa Tambara, ancien goal-keeper de Pog FC, qui s'est engagé avec Missile FC la saison écoulée, est aussi concerné par cette situation. Le club militaire lui serait également redevable de la somme de 3,9 millions de francs pour le compte de la saison 2015-2016.

Notre compatriote Ghislain Gnassa Chongo, qui évolue au poste de gardien de but, est aussi dans cette galère. Il traîne 10 millions de francs d'impayés de salaires. Autant que pour l'arrière droit Christian Nze Ondo.

« Comment Missile FC peut devoir autant d'argent à ses joueurs ? », s'est interrogé Michael Doussenguï, chargé de la communication de l'ANFPG. Il ajoute que l'Inspection du travail a demandé aux joueurs de Missile FC de procéder aux calculs des salaires impayés. Idem pour leur direction, en vue d'une éventuelle « confrontation ». Joint au téléphone, un membre de la cellule recrutement de Missile FC dément catégoriquement ces affirmations. « Chez nous, on ne doit à aucun

joueur. Mis à part le reliquat de la Linafp qui s'élève à 450 000 francs, correspondant à 3 mois d'impayés. Cet argent sera très prochainement reversé aux joueurs », a-t-il indiqué. Non sans reconnaître tout de même qu'en ce qui concerne le cas d'Eboude Ebongue, le club doit au joueur 2 000 000 de francs au titre de la prime à la signature qui, là aussi, sera payée très prochainement, a indiqué notre interlocuteur.

Au cours de la conférence de presse de l'ANFPG, nous avons appris d'un ancien joueur de l'US Bitam que les joueurs de ce club du nord du Gabon connaissent aussi les mêmes soucis.

Hier, au moment où nous mettions sous presse, nous avons appris d'un dirigeant de Missile FC que l'ensemble des clubs du National-Foot 1 étaient passés à la caisse pour toucher une partie de leurs subventions pour le début du championnat de la saison 2016-2017.

Gageons simplement que Missile FC et les autres clubs (D1 et D2) solderont les dettes ainsi accumulées.